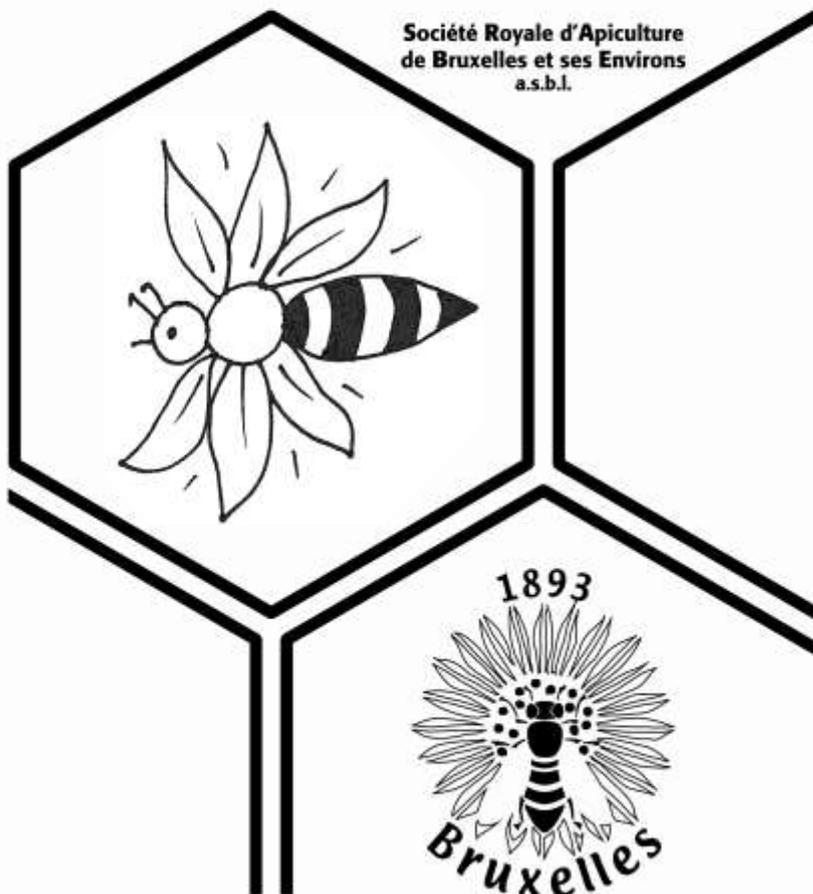


n°1 - Mars 2015
35^{ème} année

Belgique - Belgie
P.P.
1160 Bruxelles 16
BC1312

LE RUCHER FLEURI

Société Royale d'Apiculture
de Bruxelles et ses Environs
a.s.b.l.



Trimestriel
Dépôt Bruxelles 16
P 202010

LE RUCHER FLEURI

Périodique trimestriel de la

SOCIETE ROYALE D'APICULTURE DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.

Comité de rédaction :

Christine Baetens
Michèle Potvliege
Anne Van Eeckhout
Claude Vin

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri
doit être adressée à la rédaction :

Anne Van Eeckhout
Bijlkenveld, 23 3080 Tervuren
Tel : 02/768 07 71
lerucherfleuri@yahoo.fr

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Sain Michel.
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

Les photos sont de
Anne, Bernard, Céline, Cloé, Etienne, Marc,
Michel, Pascale, Robert, Sonia et Yves
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS
Voir page III de la couverture

Sommaire



Editorial	2
Agenda apicole	3
Vous n'avez pas encore payé votre cotisation ?	4
Je suis Charlie	5
Balades botaniques 2015	6
Et du côté de la bibliothèque ?	7
Les 10 Ruches kényanes de notre étude supportent mal l'hiver !	9
Connaissez-vous...Solifood ?	10
Le varroa, encore lui, toujours lui...	11
Les buts des futures demandes de renseignements pour statistiques	13
Encore ces frelons...	14
LA FAB-BBF enquête !	15
Avis de lutte contre la varroase 2015 : une approche uniforme en Belgique	16
Le rapport d'activités de Bee Life 2014	20
Groupe d'Échange sur l'Apiculture francophone de la FAO	20
Une belle affiche	21
Les PSY	22
Le tournoi des ruchers 2015 à Roucourt	25
Le rapport d'activités 2014 de la FAB-BBF	26
Vu sur internet	30
Recette : Tarte tatin de navets au miel	31
Anthrisque et carottes	32
Promiel a de l'ambition !	34
Le coin des lecteurs : « Zzzoom sur les abeilles »	35
La ruche qui fait le buzz !	36
Portraits d'abeilles	38
L'abeille dans l'art	39
Cloé nous envoie des souvenirs de ses vacances !	43
	44



Editorial

L'hiver a eu du mal à s'installer et maintenant il tarde à nous quitter ! Aurait-il répondu à la maxime « A la chandeleur, l'hiver se meurt ou reprend vigueur » ? Vous êtes très nombreux à découvrir vos colonies qui n'y ont pas survécu !

Depuis la fin décembre, certains ont remarqué des désertions , d'autres des « fontes de colonies » : de toutes petites colonies qui fondent à vue d'œil et finissent par mourir de froid vu l'hiver qui perdure !

Les pertes sont importantes ! Depuis début janvier dès que je croise un apiculteur je le questionne : Quel est le code postal de ton rucher ? Combien de colonies as-tu hiverné au 1 octobre? Combien de colonies mortes as-tu constatées ? J'ai classé toutes ces informations dans un fichier « excel », j'ai ainsi obtenu un échantillonnage de 127 ruchers, que j'ai filtré et classé afin de chiffrer les pertes.

Les pertes **en Région bruxelloise sont de 30,91%**,
et **de 32,95% en dehors des 19 communes bruxelloises !**

Je n'ai en aucun cas voulu interpréter, juger, ou analyser, mon but n'était que de chiffrer ! Ces pourcentages m'interpellent car il me semble que cet hiver, la région bruxelloise n' a pas été épargnée comme on le prétendait précédemment !

Courage, les apis, votre but premier de cette saison apicole 2015 sera de reconstituer votre cheptel, n'attendez pas que les essaims vous tombent du ciel, apprenez à diviser au bon moment, juste avant l'essaimage. Aidez-vous de « Copions » que la SRABE a conçu !
Christine



SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS

www.api-bxl.be

www.facebook.com/pagesrabe



Agenda apicole

WE 4 & 5 avril 2015: Atelier Encirage
Inscription obligatoire à : encirage@api-bxl.be

Dimanche 19 avril 2015 de 9h à 18h : Voyage apicole
Inscription obligatoire à : rucherecole@api-bxl.be

Les jeudis 23 avril, 28 mai, 18 juin et 9 juillet 2015 à 19h :
Balades botaniques voir page 6
Inscription obligatoire à : balade@api-bxl.be

Les samedis après-midi

2 mai,

6 juin,

4 juillet,

1 août, et

5 septembre 2015

de 13h à 17h :

Portes ouvertes au Jardin
d'Abeilles voir page 12

Dimanche 7 juin 2015

de 11h à 18h:

Fête de l'environnement

Dimanche 21 juin:

Tournoi des ruchers

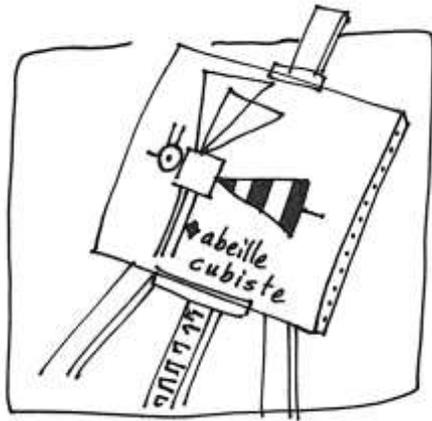
Voir page 25

Les 27 et 28 juin

Couleur Miel à Mirwart

Info chez : Jocelyne.collard@hotmail.com

Plus d'information en page 44.





Vous n'avez pas encore payé votre cotisation ?

Si votre nom est suivi d'une astérisque rouge sur l'étiquette d'adressage de ce « Rucher Fleuri », c'est que votre cotisation n'a pas encore été perçue sur le compte de la SRABE asbl.



Les cotisations pour l'année 2015 s'élèvent à :

18 € pour les membres adhérents (+ 5 € pour l'envoi à l'étranger) comprenant la revue le Rucher Fleuri, l'assurance RC pour le rucher et tous les avantages réservés aux membres.

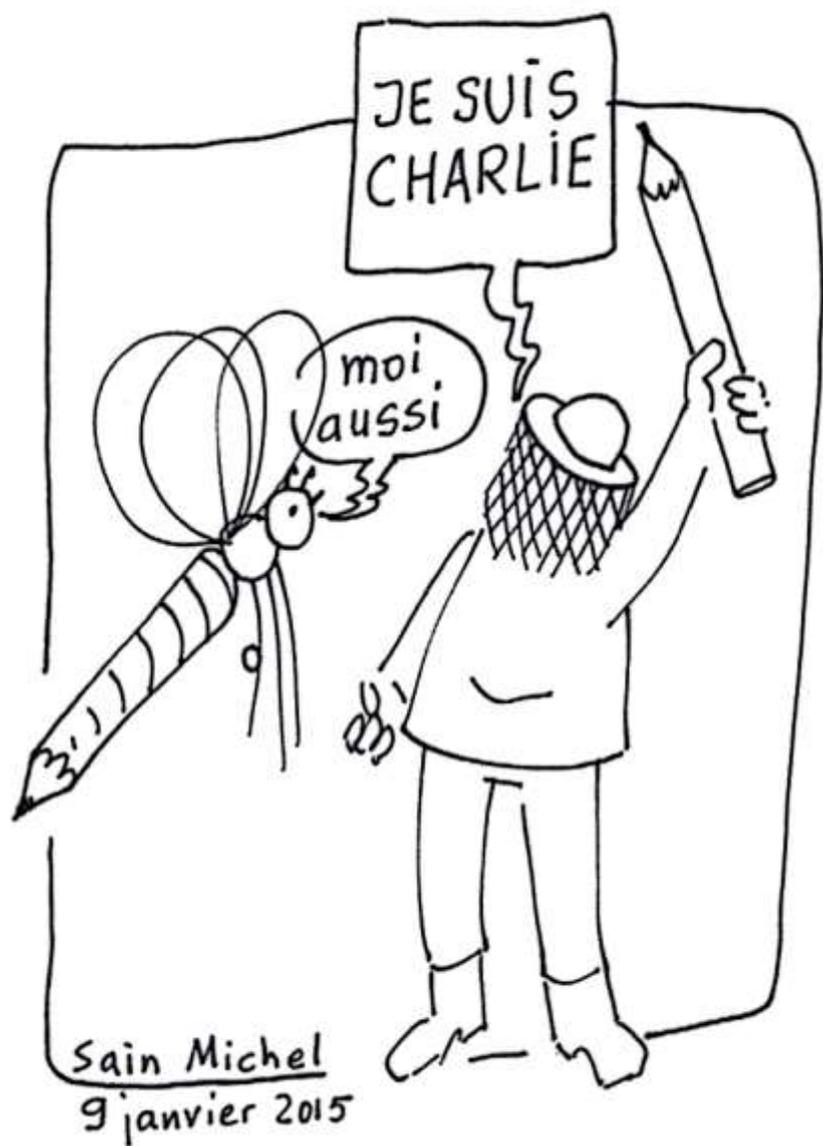
15 € pour les membres sympathisants (+ 5 € pour l'envoi à l'étranger) comprenant uniquement la revue « Le Rucher Fleuri ».

N.B. : si vous avez plusieurs ruchers, ajoutez 1€ pour l'assurance par rucher supplémentaire, dont l'adresse est à envoyer au Trésorier.

A virer au compte 000-0356417-39

IBAN : BE13000035641739 - BIC : BPOTBEB1

de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs.
Rue au Bois 365B bte 19 1150 Bruxelles





Balades botaniques 2015

Le succès des balades botaniques est indéniable et nous projetons de continuer la formule "aux 4 coins de Bruxelles», et de combiner l'intérêt botanique à la découverte d'un rucher

Voici le programme 2015:

23/04 - Rouge Cloître et Bergoje

- Floraison printanière de nos sous-bois
- RV à 19h. : Station de Métro Hermann Debroux.

28/05 - Vallée de la Woluwe

- Maillage bleu et chemin de fer Bruxelles-Tervuren
- RV à 19h : Moulin Hof ter Musschen, avenue E. Mounier.

18/06 - Parc Louis Hap

- La Nature en ville et son refuge naturel modèle
- RV à 19h : Place Jourdan devant le "fritkot".

09/07 - Scheutbos

- La Campagne en ville et ses Galloways
- RV à 19h : Au carrefour des boulevards Mettewie et Mach-tens.



Les promenades durent environ 2 heures, il y aura une participation de quelques euros par personne.

Comme le nombre de participants est limité à 25 personnes, il est nécessaire de s'inscrire par courriel à l'adresse : balade@api-bxl.be

Et du côté de la bibliothèque ?



Nous rappelons que les livres de notre bibliothèque seront à votre disposition même pendant la saison apicole.

Vous avez repéré un livre dans la liste sur notre site internet. Il vous intéresse spécialement, faites en part à votre bibliothécaire, réservez-le à : **bibliotheque@api-bxl.be**

Si vous êtes élève du Rucher Ecole, il sera à votre disposition lors des cours pratiques vers 13h durant la pause entre les cours pratiques du matin et ceux de l'après-midi.

Il est aussi possible de passer chercher un livre, sur rendez-vous, chez le bibliothécaire.

Nous vous demanderons que tous les livres soient rentrés pour les grandes vacances pour faire l'inventaire, les réparations. Mais rien n'est figé, un lecteur motivé ne doit pas hésiter à faire sa demande.

Bonne saison apicole ,

Michel



NEW

Dadant 10C

« Double paroi et cadre témoin »



Double paroi en bois plein



www.bee-distri.be

Fays-Farmotte, 113
6520 WELLENN
Tel/Fax: 094/37.71.10
Gsm: 0475/23.25.00
Mail: info@bee-distri.be

Bee-distri

— Matériel pour l'Apiculture —



Les 10 Ruches kényanes de notre étude supportent mal l'hiver !



Les trois premières ont été constatées mortes en janvier,



les trois suivantes en février,



et la dernière est morte en mars !

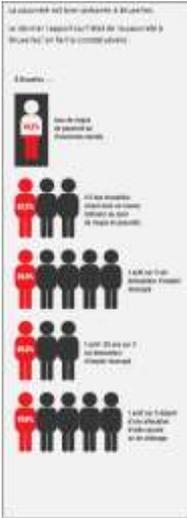


Il nous en reste 3 où l'on pouvait observer une activité au trou de vol en mars !

Nous sommes bien déçus mais décidés à les repeupler !

Alain, Anne, Bernard, Céline, Christine, Etienne, Marc, Michel, Sonia et Yves

Connaissez-vous...Solifood ?



Dans le domaine alimentaire, nous voyons depuis quelque temps se développer un peu partout un grand nombre d'initiatives visant à soutenir les producteurs locaux et à maintenir l'agriculture paysanne (GASAP, AMAP, paniers bio...). Ceux-ci s'adressent généralement à un consommateur plutôt aisé qui cherche à se nourrir sainement ou autrement.

Mais pour un public plus démuné il existe depuis peu une toute nouvelle plate-forme d'achat solidaire : Soli-Food.

Soli-Food, propose d'approvisionner tout le secteur de l'aide alimentaire (épiceries sociales, dont 25 épiceries Croix-Rouge, restaurants sociaux, colis d'urgence...) en proposant des produits variés, des fruits et légumes frais et de qualité à des prix préférentiels, et permettre ainsi :

- de réduire les coûts logistiques et de transport,
- de négocier les meilleurs prix avec des fournisseurs variés,
- de proposer une plus grande variété de produits aux bénéficiaires,
- de créer de l'emploi et favoriser l'insertion socio-professionnelle par la formation aux métiers de la logistique et de la manutention,
- de réduire les impacts environnementaux par la rationalisation de la logistique et du transport.

Les coordinateurs de la plate-forme ont contacté la SRABE et nous relayons leur demande : *« Je vous écris afin de savoir si des membres de votre association seraient éventuellement intéressés par une collaboration avec la plate-forme Soli-Food, afin de vendre ou de donner une partie de leur récolte, sachant que ces produits seront revendus dans le secteur de l'aide alimentaire (épiceries sociales, restaurants sociaux et centres de distribution de colis) à un prix préférentiel et inférieur au prix du marché. La saison apicole va recommencer, si votre récolte est bonne, faites un geste solidaire !*

Pour une information, une adhésion, un soutien, vous pouvez contacter le coordinateur de la plate-forme : Grégoire Van Zeebroeck
Tél.: 02/223 37 74 - 02/526 03 08
gregoire.vanzeebroeck@fdss.be

Nathalie

Le varroa, encore lui, toujours lui...

Cette représentation très visuelle du cycle du varroa pourrait vous aider à réviser vos connaissances en la matière avant d'entamer cette nouvelle saison apicole !

Christine



Cycle reproductif de *Varroa destructor*

Nicolas Vidal-Naquet, DMV, 2008



Les journées portes-ouvertes du jardin d'abeilles de Jette 2015

de 13h à 17h :

sam. 2 mai

dim. 10 mai Fête de
l'environnement à Jette

sam. 6 juin

sam. 4 juillet

sam. 1^{er} août

sam. 5 septembre

sam. 12 et
dim. 13 septembre
Fête de la Ferme
pour enfants de Jette

Adresse :

croisement Av. du Laerbeek /
Rue au Bois, 1090 Jette

Wowaw!
Viens voir ça...

Tenue
adéquate :

pantalon
long



chaussures fermées



Entrée libre | SOCIÉTÉ Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, SRABE asbl | www.api-bsxl.be

© 2015, Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs - SRABE asbl - Rue au Bois 1090 Jette - 1100 Bruxelles - Belgique - Belgique - 02 47 81 11 11 - Photo: Olivier Schreiner - Bees - Dan Brown - Photo: page - Photos de Frédéric Morel



Les buts des futures demandes de renseignements pour statistiques

Prochainement les apiculteurs seront sollicités par plusieurs enquêtes sur leurs abeilles et leur(s) rucher(s)

Le but de cet article est de vous expliquer les différents enjeux visés.

Au niveau européen, un recensement du nombre de ruches devrait être organisé par les institutions européennes. Son but est de revoir sa méthode actuelle d'attribution d'aides. Cette nouvelle méthode serait fondée sur le nombre de ruches par pays sur base des déclarations des apiculteurs.

Nous ne savons pas encore comment la répartition sera faite par pays (Frais fixes + nombres de ruches, rien que le nombre de ruches,...) Nous ne savons pas non plus comment seront contactés les apiculteurs ni si cette enquête aura un caractère contraignant.

Le risque, en essayant d'éviter de participer à cette enquête, sera de voir les aides européennes diminuer voire échapper à la Belgique, à ses recherches, à son action dans la lutte concertée contre les maladies et à son rôle dans la lutte contre les pesticides tueurs d'abeilles.

Au niveau belge, la FAB (Fédération Apicole de Belgique) souhaite faire un recensement de la mortalité des colonies pour cet hiver 2014-2015.

La situation est encore une fois alarmante. Et les villes qui étaient épargnées ces dernières années, paient cet hiver un lourd tribut. Notre secteur associatif a un grand rôle à jouer en cette matière. Nous devons protéger nos sentinelles de l'environnement qui sont aussi nos merveilleuses productrices de miel.

Au niveau bruxellois enfin, conjointement l'IBGE et des étudiants de l'ULB souhaitent étudier la biodiversité des insectes pollinisateurs et leur concurrence, les ressources nutritives pour ces insectes, la localisation des ruchers d'abeilles mellifères et le nombre de colonies. Comment organiser la cohabitation, la protection de tous ces insectes ? Pour Bruxelles, la SRABE a été sollicitée pour partager anonymement les résultats obtenus via son fichier d'apiculteurs. Nous vous contacterons vraisemblablement bientôt à ce sujet.

A vos plumes ou vos claviers, c'est selon !

Michel

Encore ces frelons...

J'ai trouvé cette photo comparative très explicite, elle pourra peut-être vous aider à mieux identifier les frelons qui zonent dans vos jardins ou vos ruchers !



Christine



NATURAL LIFE STYLE

Confection de : Salopettes - Vareuses - Coiffes

Couleurs : blanc ou miel
35 % coton 65 % polyester
Enfants de 6 à 16 ans
Adultes de S à XXL et sur mesure
Prix sur simple demande



Patricia Lafosse
49, rue de Paris
1350 Jandrenouille
019/63.59.76

e-mail:natural.lifestyle@scarlet.be

LA FAB-BBF enquête !

La Fédération des Apiculteurs Belges-Belgische Bijenteeltfederatie vous propose de répondre à un questionnaire sur l'état de votre rucher en Belgique !

(Remplir un questionnaire par rucher svp)

Indemne ou atteint, l'état de votre rucher nous intéresse pour établir des statistiques, pour essayer de comprendre les pertes de cet hiver, pour convaincre l'AFSCA et les firmes productrices de médicaments que les traitements fonctionnent mal ou très mal !

Aucun nom ne sera révélé !

Un petit échantillonnage sera réalisé, la FAB-BBF y consacra un budget de 2000€ pour les analyses !

Accepteriez-vous de donner des échantillons d'abeilles ou un morceau de cadre, de pain d'abeille à la FAB-BBF pour une analyse éventuelle ?



Merci de votre participation!

https://docs.google.com/forms/d/11GKq7ZZiNjie9mQ-zKTjODQn97C_xgZsbO47r3YUTHo/viewform

Bien apicalement
Eliane Keppens, Présidente FAB-BBF



Avis de lutte contre la varroase 2015 : une approche uniforme en Belgique

1) Généralité

La base d'une lutte réussie contre l'acarien varroa est une approche **uniforme** dans toute la Belgique. Les traitements contre la varroase doivent être faits **simultanément** par tous les apiculteurs. En plus, un **départ à temps** est essentiel pour une lutte efficace.

Les acariens varroa se dispersent très facilement d'une colonie à l'autre. Par conséquent, dès qu'une colonie est affectée par la varroase, les autres colonies du rucher seront très vite infestées aussi. Les acariens se dispersent également facilement vers d'autres ruchers dans les alentours. Ce qui fait que toutes les colonies belges doivent être traitées au même moment. Sinon, les colonies qui ne sont pas (encore) traitées infecteront de nouveau les colonies déjà traitées.

Idéalement, afin d'avoir une vue correcte du degré d'infestation par le varroa, on compte le nombre d'acariens phorétiques sur quelques centaines d'abeilles avant de commencer le traitement d'été. À cette fin, la méthode du sucre (impalpable) peut être utilisée. Secouez les abeilles de plusieurs cadres différents (3 cadres au minimum) et saupoudrez-les avec du sucre impalpable. Par après, vous pouvez compter le nombre d'acariens qui sont tombés.

Le traitement d'été doit débiter à temps : avant la naissance des abeilles d'hiver. Si le traitement ne commence qu'après la naissance des abeilles d'hiver, celles-ci commenceront l'hiver affaiblies et elles seront moins résistantes aux maladies, au froid, etc. Le traitement a une priorité absolue sur la récolte de miel si l'on souhaite hiverner une colonie saine.



Aussi bien le traitement d'été que le traitement d'hiver sont nécessaires afin de contrôler les acariens varroa. Le traitement d'été permet la naissance d'abeilles d'hiver saines et fortes. Le traitement d'hiver permet à la colonie hivernée de commencer la nouvelle saison de façon relativement 'indemne' d'acariens. Chacun des deux traitements a son but

spécifique et ils ne peuvent pas se remplacer.

Durant chaque traitement, l'efficacité du traitement appliqué doit être vérifiée. Si on constate que le traitement manque d'efficacité (chute d'acariens insuffisante), il peut éventuellement s'agir d'une résistance au médicament administré. Signalez chaque suspicion de résistance à votre vétérinaire et éventuellement à votre association apicole. Votre vétérinaire peut ensuite vous aider en vous donnant un traitement avec un autre médicament efficace, de sorte que vos colonies puissent commencer l'hiver en étant traitées correctement.

2) Méthodes de lutte durant la saison de récolte

Tant que du miel est récolté, il est fortement déconseillé de lutter contre les varroas avec des produits chimiques, vu le risque de résidus dans le miel. Cependant, cela ne signifie pas qu'il faut attendre la fin de la dernière récolte de miel avant de commencer la lutte car le taux d'infestation sera à ce moment-là déjà beaucoup trop élevé. Le niveau d'infestation doit être réduit le plus possible dès le début de la saison apicole. A cette fin, le couvain de mâles peut être éliminé à partir du moment où apparaissent les premières larves mâles. Dès que le cadre est pondu et operculé, enlevez-le (une fois que les cellules sont operculées – au plus tard après 21 jours) et détruisez-le. Répétez la technique tant que du couvain de mâles est formé.

En période d'essaimage, tous les essaims nus doivent faire l'objet d'un traitement de préférence avec un médicament à base d'acides organiques, qui est obtenu via le vétérinaire (voir 'traitement d'été' plus loin).

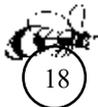
La constitution de ruchettes avec le prélèvement de cadres de couvain permet également de répartir le nombre d'acariens dans différentes colonies. Un traitement doit être réalisé sur toutes les nouvelles unités formées.

3) Traitement d'été

Le traitement d'été doit être commencé avant la naissance des abeilles d'hiver. Idéalement, le traitement d'été doit commencer le **15 juillet** et en tout cas **avant le 1^{er} août**.

Pour le traitement d'été, les médicaments suivants, qui sont actuellement autorisés en Belgique, peuvent être utilisés :

- Thymovar® (médicament à base de **thymol**): appliquez le traitement suffisamment longtemps (2 x 21 jours au minimum) et contrôlez son efficacité après avoir retiré la ou les premières plaquette(s) (après 21 jours) ;
- Api Life Var® (médicament à base de **thymol**): appliquez le traitement suffisamment longtemps (4 x 10 jours au minimum) et contrôlez son efficacité après avoir retiré la ou les première(s) plaquette(s) (après 10 jours) ;
- Apiguard® (médicament à base de **thymol**): appliquez le traitement



suffisamment longtemps (2 x 14 jours au minimum) et contrôlez son efficacité avant la 2^{ème} application du gel (après 14 jours).

Si on constate une inefficacité du traitement, il faut commencer un autre traitement à base d'une autre substance active. Le contrôle de la chute d'acariens est donc un outil essentiel pour vérifier l'efficacité du traitement d'été.

Comme alternative aux traitements d'été avec un produit à base de thymol, d'autres médicaments peuvent être utilisés. Vu qu'aucun de ces médicaments n'est enregistré en Belgique, on peut seulement les obtenir en utilisant le système en cascade sur ordre d'un vétérinaire. Les médicaments suivants peuvent ainsi être utilisés :

- médicaments à base d'**amitraz** (par exemple Apivar®) ;
- médicaments à base de **tau-fluvalinate** (par exemple Apistan®) ;
- médicaments à base d'**acide oxalique** (par exemple Api-Bioxal®, Beevital Hiveclean®). Ces produits (à l'exception de Beevital Hiveclean®) ne peuvent être appliqués que s'il n'y a pas de couvain présent dans la ruche, par exemple en complément des méthodes biotechniques (voir ci-dessous).
- Médicaments à base d'**acide formique** (par exemple MAQS®).

Étant donné qu'on constate de plus en plus de résistance aux médicaments, il est conseillé d'utiliser aussi des méthodes de lutte biotechniques. À cet effet, les méthodes suivantes peuvent être notamment appliquées :

- L'isolement de la reine (à l'aide d'une grille à reine) provoque une période sans couvain durant laquelle on peut traiter les abeilles adultes. Idéalement, ce blocage devrait débuter vers le **21 juin**. Il faut en tout cas le commencer le 15 juillet au plus tard.

- L'enlèvement du couvain operculé. Les cadres contenant du couvain operculé sont éliminés et placés dans une nouvelle ruche. Les abeilles adultes restantes sont traitées à ce moment-là. Dès que tout le couvain est né, ces abeilles peuvent également être traitées. Par après, les abeilles peuvent être réintroduites dans d'autres colonies afin de les renforcer. En utilisant cette méthode, on obtient une chute importante des acariens varroa. Idéalement, cette technique est commencée vers le **15 juillet**. Commencez-la en tout cas avant le 15 août, pour que la colonie ait encore suffisamment de temps pour élever des abeilles d'hiver afin de débuter l'hivernage en étant la plus forte possible. La recherche a démontré que si cette méthode est appliquée correctement, les colonies qui sont 'traitées' de cette manière sont plus fortes et plus vigoureuses par rapport aux colonies chez lesquelles la méthode n'a pas été appliquée.

4) Traitement d'hiver

Le traitement d'hiver permet à une colonie de pouvoir commencer la nouvelle saison relativement 'indemne' de varroas. Il est complémentaire au traitement d'été et ne le remplace en aucun cas. Le traitement d'hiver doit également être commencé à temps, **entre le 1^{er} décembre et le 10 janvier**. Idéalement, ce traitement est commencé **3 semaines après le premier coup de froid**, de manière à ce qu'il n'y ait plus de couvain présent dans la ruche. La température idéale pour effectuer le traitement est de **4 à 5 °C**. S'il fait plus froid, les abeilles se regroupent en grappes serrées de sorte que les médicaments ne peuvent pas suffisamment atteindre le centre de ces grappes.

Il est préférable d'effectuer le traitement d'hiver à l'aide d'un médicament à base **d'acide oxalique**. Vu que ces médicaments (par exemple l'Api-Bioxal® ou le Beevital Hivclean®) ne sont pas enregistrés en Belgique, ils ne peuvent être fournis que via le système en cascade sur ordre d'un vétérinaire (voir 'traitement d'été' plus haut).

Dans certains pays (par. ex. l'Allemagne), les apiculteurs se tournent de plus en plus vers la sélection génétique d'abeilles qui sont génétiquement plus tolérantes aux acariens varroa. Si, malgré une application correcte du traitement contre les varroas, il s'avère toutefois que certaines colonies sont affectées beaucoup plus sévèrement que d'autres, la reine des colonies qui sont gravement infestées peut être remplacée. Cette sélection pourrait être aussi une solution à long terme à la problématique de la varroase.

Cet avis a été élaboré en collaboration avec KonVIB, FAB, CARI, Informatiecentrum voor de bijenteelt, Faculté Gembloux Agro-Bio Tech, CERVA, afmps, Service Public Fédéral (DG4 – Animaux, Végétaux & Alimentation) et AFSCA.





Le rapport d'activités de Bee Life 2014

La SRABE asbl a aidé financièrement Beelife, en suivant ce lien vous pourrez y lire le rapport d'activité
<http://bee-life.eu/fr/article/81/>

Vous pourrez aussi découvrir des interviews vidéo en suivant ce lien :
<http://bee-life.eu/fr/article/78/>

Bonne lecture
Carolina



Rejoignez le **Groupe d'Échange sur l'Apiculture** francophone créé par la FAO. C'est un forum de discussion, de partage d'expérience, de bonnes pratiques et de technologies sur les différents sujets relatifs à l'élevage d'abeilles à miel ainsi qu'à l'exploitation des divers produits de la ruche. Ce groupe offre aux apiculteurs, aux experts, aux professionnels et aux personnes intéressées par l'apiculture la possibilité d'établir un réseau de partenaires solides et diversifiés.

Venez discuter apiculture et faire vivre ce forum, avec Céline, membre de la SRABE et modératrice. Ce formidable outil d'échanges et de partage a besoin de vous.

<http://teca.fao.org/fr/apiculture>

Une magnifique ancienne affiche pour une marque de café "l'abeille d'or", trouvée lors de l'exposition sur la flore de Bruxelles aux Halles St Géry.

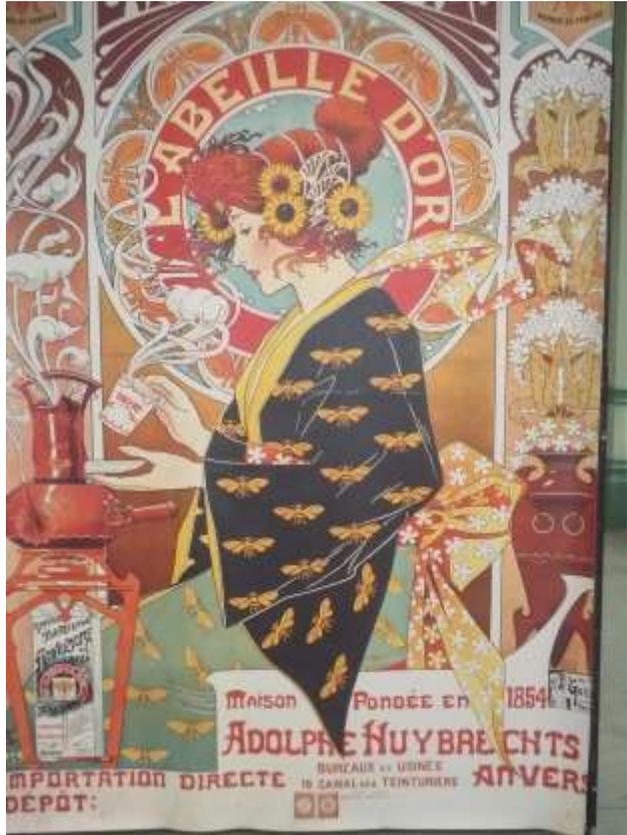
Les Halles St Géry accueillait l'exposition "Bruxelles, capitale de flore ». À travers celle-ci, nous avons découvert un large tableau de l'horticulture et de la floriculture de la capitale. Et ce du 17^{ième} siècle à aujourd'hui, révélant une facette peu connue de la bourgeoisie du 19^{ième} siècle.

On y met en avant une plante emblématique de cette époque, à savoir l'orchidée

L'exposition se termine par les aspects plus contemporains, les bijoux des parcs et jardins actuels.

Au premier étage, on reprend différentes plantes ou fleurs, à savoir le tournesol, la clématite.....Et le caféier.

Pascale



La planche à la page suivante est reproduite avec l'aimable autorisation des auteurs et des éditions Dupuis que nous remercions.

Bédu - Cauvin © Dupuis, 2015







BIJENHOF

LE MONDE DE L'APICULTURE ET SES PRODUITS











Portes ouvertes annuelles le 21 juillet !

- Spécialisés dans tout le matériel apicole et l'élevage des reines.
- Fabrication de nattes de première qualité:
 - en sapin rouge à l'étranger
 - en produit de notre propre atelier. Dimensions standards
- Matériel en acier inox 18/10:
 - extracteurs tangentiels, radiales, réversibles
 - extracteurs, machines à décapoter, mélangeur
 - fondasses à cire, chevilles, entonnoirs, ...
- Nourissement:
 - sucre cristallisé, maltose, miel + eau, sirop, sirop sans arôme, app-poudre, café/maïs
- Tout pour fabriquer vos bougies en cire:
 - tout le matériel est disponible dans notre magasin. Demandez notre catalogue de bougies
- Cire gaufrée
 - 100% pure, française ou corse
 - cire biologique
- Achat et vente de miel Européen et Belge.
 - Le miel est à la fois disponible en petit et en grand format (boîtes de 20 kg). Avec étiquettes Bijenhof au propre rayon.
- Produits cosmétiques
 - Notre gamme de produits cosmétiques à base de propolis est disponible dans notre boutique en ligne.



Vos achats en ligne. Tout aussi facile!

Visitez notre boutique en ligne:

www.Bijenhof.be



UN DES PLUS GRANDS FABRICANTS D'EUROPE AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX. PLUS DE 14.000m² DE MAGASIN ET DE STOCK

Bijenhof belis - Morvle 30 - 4501 Bissagen (Belgique) - Tél. +32 (0)53 25 33 67 - Fax. +32 (0)54 37 17 77 - Best@bijenhof.be - www.bijenhof.be

Le tournoi des ruchers 2015 à Roucourt



La 6ème édition du tournoi des ruchers sera organisée le dimanche 21 juin prochain dans le Hainaut par les « Amis Unis », la Société Royale d'apiculture de Roucourt.

Tous les deux ans, un cercle apicole propose à tous une journée apicole ludique et conviviale, autour d'un rallye permettant à des équipes constituées de 3 à 6 apiculteurs de découvrir une région, ses apiculteurs et ses ruchers.

Deux boucles fléchées, 10 postes et autant d'épreuves qui font appel à nos capacités d'observation et de pratique apicole « mais pas que »... Les équipes auront l'occasion de découvrir la maison du parc, une distillerie et de nombreux ruchers.

Le midi, un barbecue est proposé à un prix très démocratique.



Inscriptions :

- . formulaire sur le site du Cari
(dans l'onglet *Evénements*)
- . Par téléphone :
Carine Massaux au Cari : 010/47.34.48
- . Par mail : qualité@cari.be.

Lieu du rendez-vous :

La maison de l'abeille
14a Rue Julien Bouchain
7601 Roucourt

Accueil à 9h, premiers départs à 9h30.
Fin des activités prévue à 17h30.

Rapport d'activités 2014 de la FAB-BBF

Notre Assemblée Générale du 26 avril 2014 a approuvé quelques modifications aux statuts de manière à permettre à la FAB-BBF de poursuivre ses buts et ses actions auprès des instances fédérales et régionales.

Si 2013 avait été difficile pour la FAB-BBF, cette année 2014 peut être présentée comme une année charnière qui a assuré une nouvelle dynamique à l'Association. L'UFAWB ainsi que les fédérations du Hainaut et du Brabant wallon n'ont plus souhaité renouveler leur affiliation 2014 mais la porte leur reste ouverte ainsi qu'aux sections qui souhaitent y adhérer.

Pour assurer la circulation des informations les P.V. des réunions du CA et les documents divers émanant des instances Fédérales (AFSCA, SPF Santé et Environnement,) européennes et mondiales sont transmis aux Présidents des Associations membres de la FAB-BBF. Rappelons l'appartenance de la FAB-BBF à Apimondia et à BEE-LIFE qui est une association formée d'associations apicoles importantes de différents pays de l'Union Européenne. Son activité principale est l'étude de l'impact sur les abeilles des risques environnementaux comme les pesticides ou les organismes génétiquement modifiés (OGM) et Bee Life édite des « news » consultables sur Bee life.eu

Les cotisations de nos adhérents ont été portées à 30 cents par cotisant de chacune de nos associations, ce qui permet d'avoir une vue précise de notre représentativité auprès des Autorités Fédérales et des Régions Wallonne, Flamande et Bruxelloise.

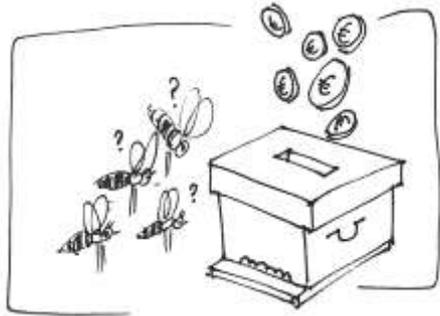
La BBF-FAB représente près de 5000 apiculteurs, 2070 néerlandophones, 360 bruxellois et 2550 francophones (chiffres de décembre 2013)

De fréquents rapports sont entretenus avec le KON-VIB notamment quant à la représentativité de la Belgique auprès d'APIMONDIA et la défense des apiculteurs auprès des Autorités Fédérales.



Le dossier Fond Sanitaire a été particulièrement suivi. La FAB-BBF a participé activement aux quatre réunions (21 mai 2014, 25 juin 2014, 24 septembre 2014 et 02 décembre 2014) organisées par le SPF Santé et Environnement.

En réponse aux diverses demandes formulées par le SPF, la BBF-FAB s'est évertuée à rédiger diverses propositions. Il s'agit d'un dossier complexe qui reste à poursuivre avec toute l'attention nécessaire. Les incertitudes sur les possibilités futures de financement des ruches en cas de destruction obligatoire, vu les restrictions budgétaires ministérielles nous ont été signifiés par le Directeur Général du SPF qui nous a conseillé la création d'un fond sanitaire qui permettrait de dédommager les apiculteurs concernés et qui pourrait améliorer la disponibilité et la distribution des médicaments vétérinaires.



En septembre, une réunion s'est tenue au SPF Economie en relation avec l'adultération des miels. Affaire à suivre notamment par rapport à des miels importés à bas prix et vendus avec un étiquetage qui ne correspond pas à leur origine réelle.

Soulignons enfin les bons rapports entretenus avec l'AFSCA tout au long de cette année 2014 et au travers des nombreuses réunions auxquelles nous avons participé activement.

Chaque année, un plan de lutte contre les acariens (Varroas) dans les ruches est élaboré avec l'AFSCA et l'agence des médicaments. La disponibilité des médicaments, compliquée cette année, y a été discutée: le fonds sanitaire permettrait sans doute d'améliorer cette distribution et d'étudier la cause des mortalités inexplicables dans nos ruchers.

Les assistants sanitaires ont collaboré durant 2 ans avec les représentants de l'AFSCA pour l'étude Epilobee financée par l'Europe, plus de 300 ruchers ont été visités en Belgique à 3 reprises (automne, printemps et été 2013 et 2014). Les résultats des prélèvements d'abeilles et des statistiques nous ont été présentés dernièrement sans les données du dépérissement.

Diverses remarques ont été formulées par quelques apiculteurs en rapport avec la transhumance et les possibilités de meilleure gestion des risques sanitaires qui y sont liés. Plus de 40 cas de loque américaine ont été repérés en Belgique cette année. Au vu de cela, plusieurs réflexions et des pistes préventives ont été proposées par les apiculteurs concernés.

Lors de la découverte de ces cas, des sanctions ont été et seront prises à l'avenir pour les apiculteurs non inscrits à l'AFSCA. Cette inscription est une loi, une obligation européenne pour respecter la traçabilité des abeilles et des produits de la ruche. Seuls 3000 apiculteurs répondent à cette législation en Belgique !

Dans le Guide de bonnes pratiques apicoles, toujours téléchargeable sur le site du CARI, on peut trouver tous les documents concernant cette inscription et les registres de traçabilité à conserver durant 5 ans.

Enfin, retenons qu'une attention toute particulière doit être apportée par les apiculteurs en regard de l'importation de reines et colonies. Nul ne peut plus ignorer la présence d'*Aethina tumida* dans le sud de l'Italie et l'interdiction d'importer des reines ou abeilles de cette région.

Projets 2015

Les activités à prévoir en 2015 sont très nombreuses :

Nous continuerons les contacts avec les SPF Santé et Environnement, l'AFSCA, Beelife, Apimondia, GT Miel COPA-COGECA, la RW, Flamande et Bruxelloise pour tous les problèmes d'environnement, de varroas, de médicaments, de transhumance, d'importation des miels ou d'autres succédanés ...

Nous entamerons des contacts avec le SPF Finances en vue de réduire le taux de TVA à 6 % pour les éleveurs de reines et de colonies, ce taux étant applicable pour les exploitants agricoles, dont les producteurs de bétail, volaille et apiculteurs.

Une journée de formation des assistants apicoles se déroulera en 2015 à Louvain la Neuve. Les apiculteurs confirmés désireux de devenir assistant apicole peuvent déposer leur candidature auprès de la FAB-BBF qui a cette formation en charge, comme la BBF et le KonVib en Flandre.

La FAB-BBF aura bientôt un site web, où vous pourrez trouver les divers renseignements et liens qui vous sont utiles



La révision du guide de bonnes pratiques apicoles est actuellement nécessaire, vu l'évolution des règlements européens! Nous nous attèlerons.

La FAB-BBF aura bientôt un site web, où vous pourrez trouver les divers renseignements et liens qui vous sont utiles.

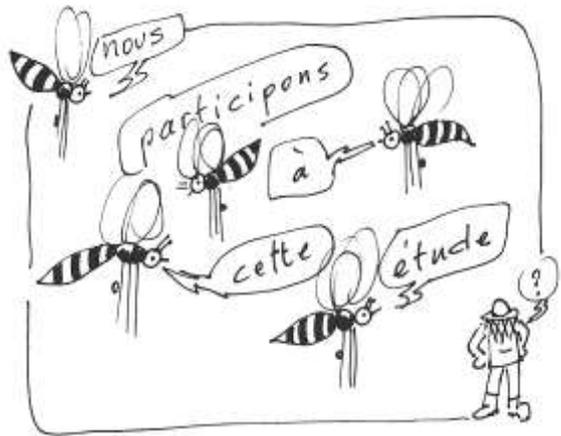
La FAB-BBF consacrera un budget de 2000 euros pour l'analyse des résidus (fongicides, insecticides...) dans le pain d'abeille dans quelques ruchers fortement atteints cet hiver !

La FAB-BBF a établi un questionnaire concernant la perte des ruches, très sévère cet hiver dans certaines régions du pays. Nous vous demandons de diffuser ce document à un maximum de vos membres.

Indemne ou atteint, l'état de votre rucher que vous voudrez bien nous communiquer sera intéressant pour tous. Aucun renseignement individuel ne sera communiqué ! Mais les statistiques seront établies et ces résultats pourront servir lors des réunions au SPF, à l'AFSCA.

La perte d'efficacité des médicaments (Apivar, Apistan, Thymovar ...) pourra ainsi être prouvée et sera communiquée aux autorités compétentes et aux firmes.

Merci à tous de participer à cette étude !



Trouvé sur internet...

Merci à Yves Van Parys de parcourir la toile pour nous et de nous faire part de ses trouvailles...

<http://ysope.over-blog.net/article-abeilles-en-danger-123357239.html>



Recette : Tarte tatin de navets au miel

Ingrédients pour 4 personnes

500 g de jeunes navets de printemps
4 cuillères à soupe de miel
1 rouleau de pâte feuilletée (Prête à l'emploi, c'est plus facile...)
40 g de beurre doux
1 branche de basilic frais
Sel fin
4 petits moules à tarte, antiadhésifs

Préparation

Préchauffer le four à 180 °C.

Eplucher les navets, puis les détailler en rondelles.

Faire fondre le beurre dans la poêle, puis y faire revenir à feu vif les rondelles de navets en remuant bien.

Dès que les rondelles de navets sont dorées, les napper avec le miel. Mélanger et laisser caraméliser à feu doux pendant 3 mn.

Mouiller ensuite la préparation en recouvrant les ingrédients d'eau et en y ajoutant le basilic effeuillé. Saler légèrement, puis laisser confire (à feu doux) pendant 10 mn ; en remuant régulièrement. Réserver en laissant tiédir hors feu, après cuisson.

Préparer la pâte feuilletée en y découpant 4 cercles de la taille des moules, puis garnir le fond de ceux-ci en y disposant les cercles de pâte feuilletée.

Garnir ensuite chaque moule avec la préparation aux navets, puis mettre au four pour une cuisson de 25 mn.

Laisser refroidir hors four après cuisson pendant quelques minutes avant de démouler les tatins et de les dresser sur les assiettes de service.

A déguster tiède, accompagné d'une salade verte de saison au vinaigre d'hydromel !

Xavier



en

Anthrisque et carottes

Autres apiacées ou ombellifères (suite au RF n° 4/2014).

La première à nous offrir ses ombelles blanches, au printemps, est l'anthesisque (*Anthriscus sylvestris*) ou cerfeuil sauvage. On la voit un peu partout, au bord des chemins, dans les friches et terrains vagues, parfois même dans les bois, dès le mois d'avril. Certains talus peuvent paraître enneigés tant elle abonde. Même si elle n'est pas très mellifère, elle offre aux abeilles un nectar bienvenu en cette période où les fleurs sont encore rares. Tiges creuses, duveteuses à la base, feuilles luisantes fortement échancrees.

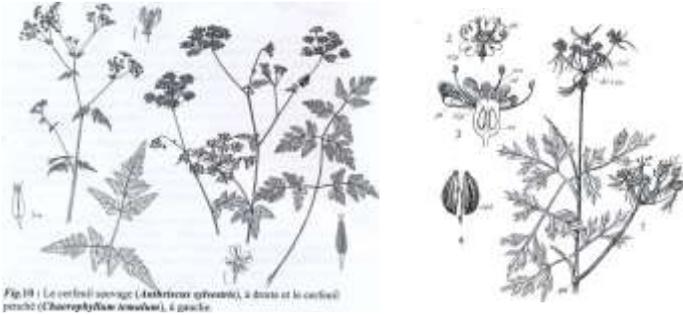


Fig 10 - Le cerfeuil sauvage (*Anthriscus sylvestris*), à droite et le cerfeuil penché (*Chaerophyllum temulum*), à gauche.

On peut la confondre avec le cerfeuil penché (*Chaerophyllum temulum*) qui fleurit un peu plus tard sur des sols plus riches. Tige pleine, velue de couleur lie-de-vin en fin de floraison

Les feuilles froissées de ces premières ont une odeur agréable et aromatique.

A ne pas confondre avec la petite cigüe (*Aethusa cynapium*), très toxique dans toutes ses parties, non tant avec l'anthesisque qui fleurit plus tôt, mais bien avec ce dernier ainsi que le cerfeuil cultivé (*Anthriscus cerefolium*) parfois échappé du potager, ou même certains persils. Feuilles vert sombre, luisantes, à odeur fétide et écœurante quand on les froisse. La carotte sauvage (*Daucus carota*) fleurit de juin à septembre, et comme les précédentes, se rencontre le long des chemins, talus, friches.

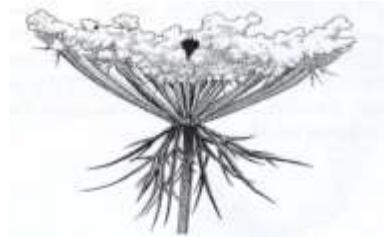
Intéressante pour les butineuses, surtout pour son nectar. Cette plante est trop disséminée pour donner un miel de carotte mais il entre dans la composition du « toutes fleurs ». Plante de 60 à 80 cm ; l'ombelle



ressemble un peu à un nid, ses rayons se recourbant vers l'intérieur. Caractéristique de cette espèce, une fleur pourpre noirâtre, stérile, s'observe au centre de l'ombelle. La carotte cultivée proviendrait, non pas de notre carotte sauvage, mais serait originaire d'Afghanistan et était déjà connue chez nous au néolithique. Ce n'était, alors, qu'une racine jaunâtre pas très renflée. La couleur orange que nous connaissons serait apparue au XVII^e siècle. On a bien fait des essais d'améliorer notre carotte sauvage, vite abandonnés, vus les résultats décourageants. Fleurs et feuillage sont très semblables chez ces deux espèces.



Racines fossilées de la carotte sauvage (1) et de la carotte cultivée (2).
1. Térébenthine, à maturité, de la carotte sauvage, formant une sorte de nid (1).



Claude Vin

Le Rucher LA FERME AUX CHIENS

3, rue des fermes à 5081 Bovesse (La Bruyère)
Tel: (081) 56 84 83

MATERIEL ET PRODUITS APICOLES

ouvert lundi, mercredi et samedi de 14 à 19h ou sur r-v.

Ruches, ruchettes, extracteurs, maturateurs
Tout le matériel et l'outillage apicole
Bocaux, nourrisseurs, sucre, Nektapol, Trim-o-Bee
Cire gaufrée, Apistan, Confiseries au miel
Élevage de reines / Colonies sur cadre
Matériel pour la fabrication de vin de fruits
Matériel de petit élevage

Promiel a de l'ambition !

Gros succès pour la soirée d'information de l'asbl Promiel organisée ce 6 février dans le beau domaine de la Croix-Bleue à Floriffoux.

Détentrices du label « Perle du Terroir », seul label de qualité pour le miel en Belgique, Promiel existe depuis 1991 !

Son objectif est de doubler la production de miel sous label tous les 5 ans.

Noël Maes, directeur de Promag est venu présenter son entreprise de certification qui contrôle l'asbl.

Marie Warnier, responsable du laboratoire du Cari, est venue présenter les analyses de miel.

Plus de cinquante apiculteurs venant de toute la Wallonie étaient présents et ont assisté à la présentation faite par Henry Nolf, président de Promiel.

Plusieurs apiculteurs, convaincus que l'avenir est dans le souci de la qualité de notre miel, se sont faits membres à l'issue de cette présentation.

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site www.promiel.be.

Pour ceux qui n'ont pu assister à la soirée du 6 février et qui souhaiteraient adhérer à notre démarche, rien n'est perdu : vous pouvez encore vous inscrire au prix d'une première cotisation à 5 euros (au lieu de 50 euros) jusqu'au 31 mars 2015 dernière limite.

Promiel asbl perle@promiel.be



Le coin des lecteurs

L'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB), qui nous abrite pour les cours de théorie, vient d'éditer, sous la plume d'Isabelle Coppée, une jolie et intéressante plaquette de 20 pages « **Zzzoom sur les abeilles** » « Pour les protéger il faut apprendre à les connaître ».

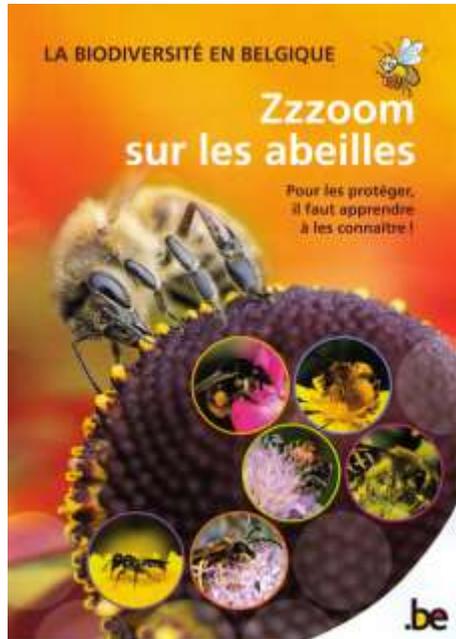
Les abeilles sous la loupe, la diversité des abeilles (380 espèces recensées en Belgique, sur les 20 000 connues dans le monde), leur mode de vie, leur relations avec les fleurs, la pollinisation, les abeilles sentinelles de l'environnement, comment les aider ... sont quelques uns des chapitres développés, étoffés par des photos et des dessins.

Ce cahier peut être commandé gratuitement par e-mail ou par téléphone auprès d'Isabelle Coppée :

isabelle.coppée@sciencesnaturelles.be ou 02 627 4321.

Il sera bientôt disponible sur les sites www.vivelesabeilles.be ou sur www.jedonnevieamaplanete.be

Claude Vin



La ruche qui fait le buzz !

Bien sûr tout le monde apicole, et surtout le grand public, a entendu parler de cette ruche extraordinaire mise au point par deux Australiens !

Si vous venez de rentrer de la planète Mars, sachez qu'une vidéo est disponible sur terre via <https://www.indiegogo.com/projects/flow-hive-honey-on-tap-directly-from-your-beehive> et a été visionnée par plus de 1.200.000 internautes sur YouTube.

Un beau succès. Il est vrai que cette présentation a également été publiée sur la page Facebook de la SRABE <https://www.facebook.com/pagesrabe> où elle n'a atteint qu'une cinquantaine de personnes. Ce qui constitue un faible score si on le compare à nos autres publications

Mais au-delà de la surprise, voire de la fascination, voyons de plus près le *comment* du *pourquoi*.

Est-ce vraiment une avancée pour l'apiculture ?

Cette invention part du principe que tout apiculteur rêve d'une récolte sans souci où le cadre est à peine désoperculé que le miel est dégusté et que voici les louanges habituelles adressées à l'apiculteur



sur la qualité de *son miel*.

Heu, vous êtes vraiment certain qu'il s'agisse de la même apiculture

que la nôtre ?

Cette ruche suppose que les abeilles ne vont pas « se fatiguer » à construire des alvéoles et qu'elles préféreront celles en plastique que lui propose l'apiculteur. Et que faire de leur phase cirière ? Peuvent-elles sauter sans dommage un stade de leur développement ?

Le système, ingénieux s'il en est, ne tient pas compte de la faculté qu'ont les abeilles à *coloniser*, via la propolis, tout corps étranger à la colonie. Considérer que les alvéoles puissent indéfiniment s'ouvrir et pivoter sur elles-mêmes est sujet à caution. Sans parler du niveau d'humidité du miel qui ne sera plus géré par la colonie mais par l'envie de l'apiculteur de passer au stade de la récolte.

De plus, imaginer que les abeilles laisseront couler du miel à quelques pas de leur ruche sans réagir est illusoire. Tout apiculteur a déjà connu cette folie de l'odeur du miel qui entraîne violence et pillage.

Voilà donc une invention qui a fait le buzz avant qu'elle ne soit réellement mise en pratique à grande échelle. Elle gomme la vision où *l'Homme s'intègre à la Nature* pour la remplacer par la vision où *la Nature est au service de l'Homme*.

Toute une différence. Fondamentale. De celle avec laquelle on ne transige pas.

Didier Paternotte



Portraits d'abeilles

En avant-première, l'annonce de l'expo qui se déroulera à l'IBGE
du 20 au 30 mars 2015



Petites histoires inédites de la vie des abeilles mellifères
Macrophotographies de Myriam Lefebvre

« Portraits d'abeilles » nous fait découvrir l'abeille mellifère sous l'angle inédit de l'individualité. L'une après l'autre, les abeilles sortent de l'anonymat, nous faisant découvrir une palette très étendue de comportements individuels et de mille manières de ne rien faire ! Notre vision de cet insecte n'existant que par son dévouement total à la communauté en est bousculée.



L'abeille dans l'art

Sur une porte de la rue Strauwen à Laeken.



Photo de Dieter Telemans.

Vu sur internet...

Fondation *Cartier* pour l'art contemporain

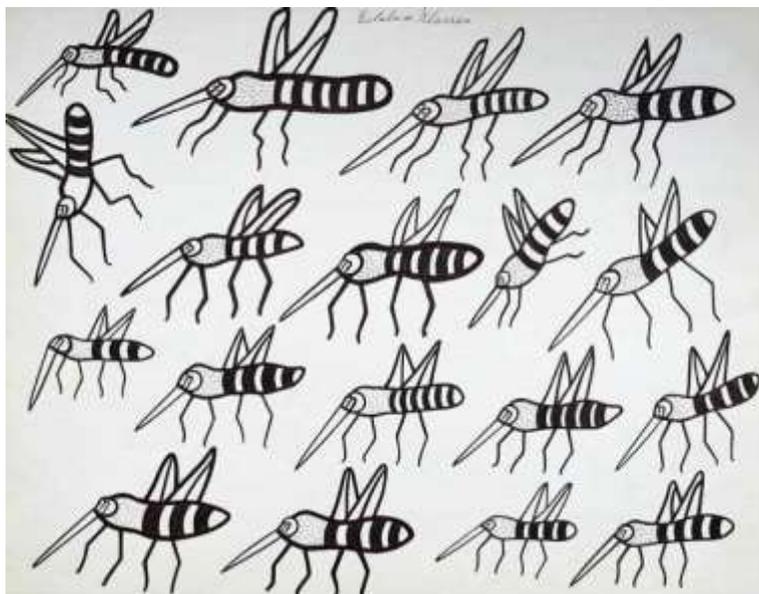
Les Nuits de l'incertitude

NUIT DU MIEL (#18)

Lundi 23 mars 2015 à 20h

Une soirée présentée par Cédric Villani (mathématicien) Avec Jean-Claude Ameisen (médecin, biologiste), Olivier Darné (plasticien, apiculteur urbain), Elisabeth de Fontenay (philosophe), James Nieh (biologiste) et Franck Ruffier (bio-roboticien).

Après la Nuit des Chauves-souris en 2014, la Nuit du Miel part à la découverte du monde des abeilles, de la pratique ancestrale de l'apiculture et des représentations anthropologiques qui y sont associées. Depuis plus de 100 millions d'années, les abeilles butinent et pollinisent les



Esteban Klassen (Communauté indienne Nivaklé, Cayin ô Clim, région du Chaco, Paraguay), dessin à l'encre sur papier, 2014. Collection Fredi Casco/Fernando Allen.



plantes à fleurs : elles assurent ainsi un service essentiel à la production des fruits, légumes et autres végétaux, tout en produisant du miel. L'apiculture domestique est pratiquée depuis au moins le Vème millénaire av. JC, comme en atteste un bas-relief du temple solaire d'Abou Ghorab en Egypte. Aujourd'hui, un phénomène appelé le syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles touche cet animal dans le monde entier et menace par là-même dramatiquement l'équilibre écologique (et économique) planétaire.

La diversité des invités de la soirée offrira au public une plongée fascinante dans l'univers des abeilles, et une meilleure connaissance de cet insecte ailé si intimement lié à nos existences. A travers leurs interventions, des projections d'images et la découverte de miels rares, ils évoqueront la relation profonde qui a uni l'homme à l'abeille à travers l'histoire, les développements récents de la recherche sur leurs comportements sociaux et sur le phénomène si singulier d'intelligence de l'essaim, ainsi que la mise au point au cours de ces dernières années de troublants modèles bio-robotiques inspirés de leurs capacités physiologiques. La discussion abordera également la question pressante des menaces environnementales qui pèsent aujourd'hui sur les abeilles et leurs conséquences désastreuses sur la biodiversité.

Et pour plonger plus avant dans l'univers apicole, la Nuit du Miel fera découvrir et déguster au public des miels rares chargés d'histoire : miel récolté par les indiens Ayoreos dans la région du Chaco au Paraguay, miels du Bénin et du Cameroun rapportés par Cédric Villani de son récent voyage en Afrique, miel Béton produit par Olivier Darné en Seine-Saint Denis, miels de producteurs locaux du Nouveau-Mexique où vit l'artiste Bruce Nauman, miel produit par les Soeurs de la Visitation au Couvent des Visitandines à 150m de la Fondation Cartier, et bien d'autres miels encore, laiteux, liquides, bruns, amers ou granuleux... Et, si les circonstances le permettent, nous goûterons le fameux miel produit par les fourmis pot-de-miel dans les régions semi-désertiques d'Australie et d'Amérique du Nord !

Plus d'info : <http://fondation.cartier.com/#/fr/art-contemporain/26/expositions/1771/a-venir/1803/nuit-du-miel/>

L'Abeille dans l'Art



L'Amour (Cupidon) poursuivi par les abeilles à qui il vient de dérober un rayon de miel, se réfugie auprès de Vénus.

« *Vénus et l'Amour voleur de miel* » par Lucas Cranach le Vieux (1472-1553) – Metropolitan Museum of Art – New York

Claude Vin



Cloé nous envoie des souvenirs de ses vacances !

La photo a été prise en juin 2014 à Copenhague, à la sortie du métro Norreport, en plein cœur de la ville, juste à côté d'un très joli marché couvert où l'on mangeait plein de bonnes choses. Présente depuis les années 50, sigle d'une banque aujourd'hui disparue, elle est couverte d'une feuille d'or qui reflète la lumière du soleil durant la journée, et surlignée de néons qui l'illuminent la nuit. Les abeilles sont faites de verre. Elle ne doit sa survie qu'à la Den Danske Bank qui en assure la maintenance. Ce que l'on ne sait pas, c'est si le fondateur de la banque d'origine était apiculteur...



L'autre a été prise à Paris, en avril 2013, au coin des rues Rambuteau et Pierre Lescot dans le premier arrondissement, près des Halles. L'histoire dit que ce magasin de vêtements était auparavant une épicerie qui vendait du miel...

Cloé





sous le patronage de l'Union Royale des Apiculteurs Wallons,
des Apiculteurs Ardennais, et de la Province de Luxembourg.

Couleur miel

Le monde du miel sous toutes ses formes

27-28 juin > 10-18h
2015

Visite interactive du rucher didactique
Démonstration d'extraction de miel
Boutiques et brocante apicoles
Marché des produits du terroir

Domaine provincial 16, Rue du Moulin

Mirwart

Saint-Hubert

Entrée
gratuite



SOCIETE ROYALE D'APICULTURE III **DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.**

No entreprise: 0414-816-441
Site : www.api-bxl.be
Courriel: lerucherfleuri@yahoo.fr
Siège social : Rue au Bois 365b bte 19 1150 Bruxelles

Président : Yves ROBERTI LINTERMANS
Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen Tél : 02/270.98.86

Trésorier : Michèle POTVLIEGE compta@api-bxl.be

Secrétariat : Christine BAETENS rucherecole@api-bxl.be

Prêt de matériel de fonte de cire : Gérald KOHL cire@api-bxl.be
Bruyndonckxstraat, 137 – 1870 Wemmel Tél : 02/461 22 88

Prêt de matériel de miellerie : Antoinette DUSTIN miel@api-bxl.be
Av. Walkiers 34 – 1160 Bruxelles Tél : 02/672 21 75 - 0498/75 31 02

Bibliothèque : Michel HUBERT bibliotheque@api-bxl.be
Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles Tél : 02/770 45 63 - 0485/142 339

Atelier d'Encirage : Louis MONEGER encirage@api-bxl.be

Rucher d'élevage : Bernard DELFORGE rucherdelevage@api-bxl.be

Jardin d'Abeilles : Dieter TELEMANS et Didier PATERNOTTE
jardindabeilles@api-bxl.be

Balades botaniques : Michèle POTVLIEGE balades@api-bxl.be

Rucher didactique : René SCHOOLS lerucherdidactique@heb.be

cotisation 2015:

Membre adhérent : 18 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)

Membre sympathisant : 15 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant uniquement a revue Le Rucher Fleuri

À virer au compte IBAN BE13 0000 3564 1739

de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, SRABE asbl

IV

LES RUCHERS MOSANS

A seulement 1 heure de Bruxelles ! Parking facile.

DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFERENT !

LA QUALITÉ INOX THOMAS AU SERVICE DE L'APICULTURE LOISIR.

Tout le matériel de travail au rucher.
Colonies sur cadres avec reine marquée.
La librairie apicole la mieux garnie.

VOTRE PARTENAIRE EN APICULTURE



CHAUSSÉE ROMAINE 109 – 5500 DINANT

Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h

Fermé le dimanche - Tél : 082/22.24.19

Courriel : info@vrm.be

Tous les articles sur notre site : www.vrm.be

An advertisement for 'La Ferme Nos Pilifs' featuring a bee logo and several hexagonal callouts. The callouts contain the following text: 'DISTRIBUTEUR BUENHOF', 'LARGE CHOIX DE MATERIEL EN STOCK', and 'POSSIBILITE DE COMMANDE -> jardinerie@pilifs.be'. There is also a small photo of a wooden shelving unit filled with boxes. The background is white with a dotted line forming a path.

La ferme NOS PILIFS
Cultivons nos différences.

EN ACHETANT DES PRODUITS
À LA FERME NOS PILIFS,
VOUS SOUTENEZ L'EMPLOI
DE 140 PERSONNES
EN SITUATION D'HANDICAP.

DISTRIBUTEUR
BUENHOF

LARGE CHOIX
DE MATERIEL EN STOCK

POSSIBILITE DE COMMANDE
-> jardinerie@pilifs.be

ASBL LA FERME NOS PILIFS - 347 TRASSERSWEG 1120 BRUXELLES - 02 262 11 06 - WWW.FERMENOSPILIFS.BE